



# ASSEMBLEE GENERALE

## Jeudi 13 mars 2025



# Sous-Préfecture de Kankalabé

## Mombéya

## Bodié

## Tougué

## Mafara

## KANKALABÉ



# Ordre du jour

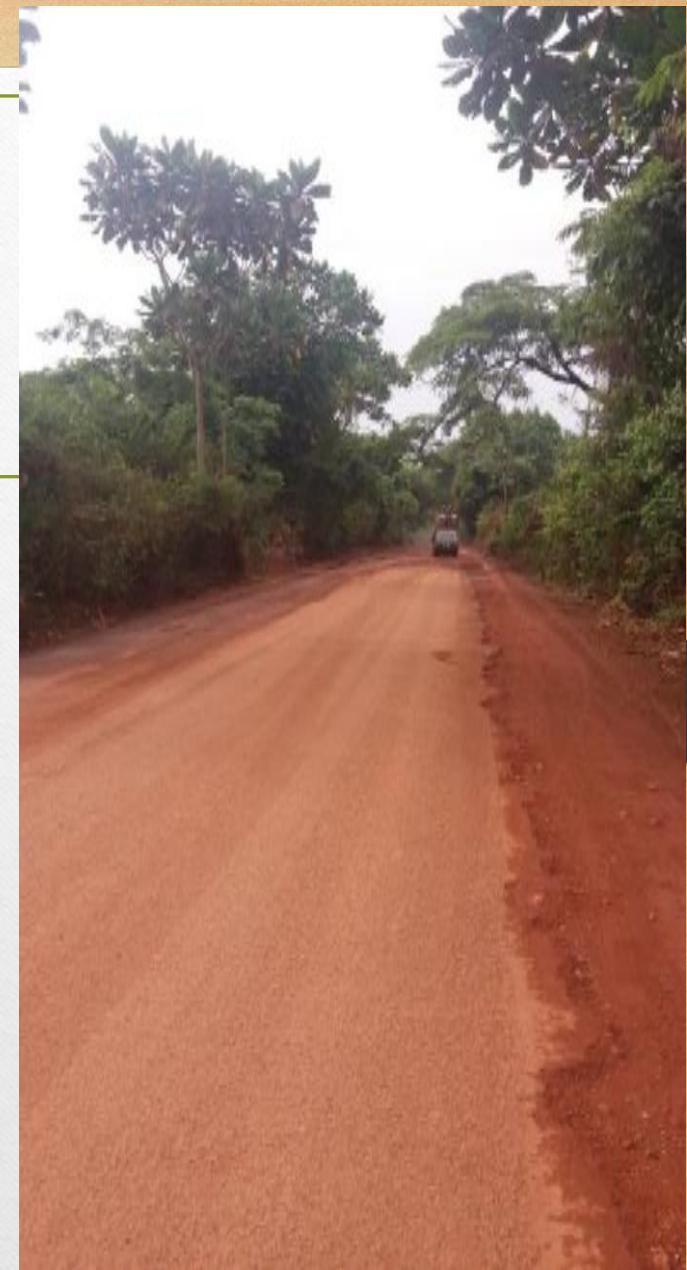
- Bilan des actions 2024 - rapport moral
- Bilan financier 2025
- Renouvellement du tiers sortant du Conseil d'Administration - Election du nouveau bureau
- Informations diverses
- Notre site Internet :



<https://akgn.org/>

---

# **Présentation rapport moral 2024 Actions en Guinée**



- **UN FONCTIONNEMENT DEMOCRATIQUE DE L'ASSOCIATION**
- **Informations et décisions prises en réunions de bureaux élargis**

8 réunions ont eu lieu dont 07 chez FILOR AVOCATS (merci pour la mise à disposition gracieuse de la salle de réunions)

01 réunion « festive » (Merci Béa) le 27 juin

### ➤ **Réunions thématiques**

Organisées dans un cadre restreint pour faire avancer les actions en cours en 2024 : sur le projet de Rucher Ecole, les reboisements décidés en août 2024, avec le GREF pour la formation de formateurs, avec Batt Audit et Sophie pour la finalisation de l'action DODOVOLE et Visios régulières avec nos coordinateurs en Guinée

- **Assemblée Générale** sur les comptes 2023 le 14 mars 2024
- **1 missions en Guinée de l'AKGN** en décembre 2024
- **Mission à Kankalabé du GREF** dans le cadre de notre partenariat en novembre 2024

# Faits marquants 2024

## ➤ La création du Rucher Ecole de Kankalabé – REK

Sous l'impulsion d'un moteur à 2 temps infatigable : Christian MANGEOT – Mamadou Saïdou II BALDE

L'orientation vers un soutien accru à l'économie locale et l'apprentissage

## ➤ La mobilisation de tous, Administration de la Santé, autorités locales, ressortissants afin de rendre opérationnelle la Maternité achevée en 2023

## ➤ L'amélioration de la situation des Ecoles primaires avec la titularisation de nombreux enseignants dans les Ecoles de Kankalabé

## ➤ Partenariat renforcé avec l'ENATEF pour la gestion des forêts communautaires et économiques

# EN GUINEE

Détail de nos actions

---

S5E

# S5E



- 1- SANTE**
- 2- ECOLE PRIMAIRE**
- 3- ECOLE SECONDAIRE**

---

- 4- EAU**
- 5- ECONOMIE**
- 6- ENVIRONNEMENT**

# 1- SANTE

- Notre appui financier au centre de Santé et aux postes de santé délocalisés se poursuit :
- L'AKGN finance les salaires de 3 personnes au centre de Santé de Kankalabé et 50% des salaires de 2 chefs de postes de santé (Thioro et N'Dantaba)
- La Maternité reste le centre de notre attention dans ce domaine.

Après la remise du bâtiment et des équipements le 07 décembre 2023 nous avons suivi toutes les actions entreprises par les ressortissants établis dans toute la Guinée pour financer le recrutement de personnel.

La nomination d'une équipe stable pour la maternité était attendue.

Fin 2024 un chef de centre expérimenté – fonctionnaire d'Etat a été nommé à Kankalabé et une sage-femme contractuelle a été recrutée.

La Maternité est opérationnelle nous l'avons constaté et beaucoup d'accouchements y sont désormais réalisés.

Nos attentes sont nombreuses pour 2025 et nous poursuivrons notre soutien pour favoriser le recrutement, aider au logement du personnel de santé et financer les travaux d'équipement des bâtiments du Centre de Santé (pompe électrique et eau courante)

## Le bâtiment de la maternité en ruine avant travaux



## La maternité achevée



# ECOLES

## TAUX D'ADMISSION EXAMENS CEE ET BEPC KANKALABE SESSION 2024

NIVEAU: ELEMENTAIRE

ETABLISSEMENTS

N°	ECOLES	EFFECTIFS	ADMIS	%
1	DANKOLO	27	15	55,56%
2	DIAWLEKO	13	8	61,54%
3	DOGHOL	17	6	35,29%
4	KANKALABE CENTRE	92	78	84,78%
5	KOLEYA	19	17	89,47%
6	KOUFFA	42	11	26,19%
7	SANAMA	24	20	83,33%
8	SEFOURE	34	31	91,18%
9	SIRENYA	9	1	11,11%
10	THIORO	22	12	54,55%
TOTAL		299	199	66,56%

NIVEAU: BEPC

ETABLISSEMENTS

N°	ECOLES	EFFECTIFS	ADMIS	%
1	COLLEGE-LYCEE KANAKABE	48	24	50,00%
2	COLLEGE SEFOURE	6	5	83,33%
TOTAL		54	29	53,70%

EN CES MOMENTS DE JOIES SUITE A CE RESULTAT AUSSI SATISFAISANT, NOUS INVITONS TOUT UN CHACUN A BEAUCOUP PLUS DE RIGUEUR ET DE SERIEUX SUR LE TRAVAIL QUI CONSISTE A PREPARER L'AVENIR DES FUTURES GENERATIONS QUI DOIVENT ETRE NOS DEFENSEURS AU MOMENT OU NOUS SERONS TENUS OBLIGES DE RESTER DANS NOS MAISONS ET OBSERVER KANKALABE COMME LE FONT NOS DEVANCIERS.

LA PAGE KANKALABE EN MARCHE !



## 2- ECOLES PRIMAIRES

- Le partenariat AKGN / GREF : 9 enseignants ont été formés en 2024 pour assurer les fonctions de référents auprès des autres professeurs des 22 écoles de la sous-préfecture – une nouvelle mission est d'ores et déjà programmée avec le GREF en 2025
- Un partenariat renforcé avec l'AJESALK (association des anciens élèves du Lycée de Kankalabé) – actions avec cette association pour favoriser la lecture des plus jeunes :
- Actions spécifiques avec l'Ecole de Diawleko : une action de parrainage d'enfants scolarisés dans cette école a pris fin en 2024
- Aujourd'hui les mêmes constats s'imposent : de nombreux enfants n'ont pas accès à l'enseignement et nous nous orientons en 2025 sur un recensement des enfants déscolarisés dans le district de Diawleko et sur la recherche des causes de cette déscolarisation. C'est le préalable à la recherche de solutions pour lutter contre cet état de fait
- Point d'attention : les professeurs des écoles primaires n'ont pas de formation en informatique / bureautique et n'ont pas d'ordinateurs.

# Education Primaire Diawleko



L'école de Diawleko c'est : 152 élèves  
Dont 45 au CP1 et 45 au CP2 et un effectif  
qui se réduit progressivement.  
Pas d'élèves au CM2 cette année

Notre soutien a pour objectif de lutter  
contre la déscolarisation précoce des  
enfants



### 3- ECOLES SECONDAIRES

#### Lycée de KANKALABE

##### Quelques chiffres :

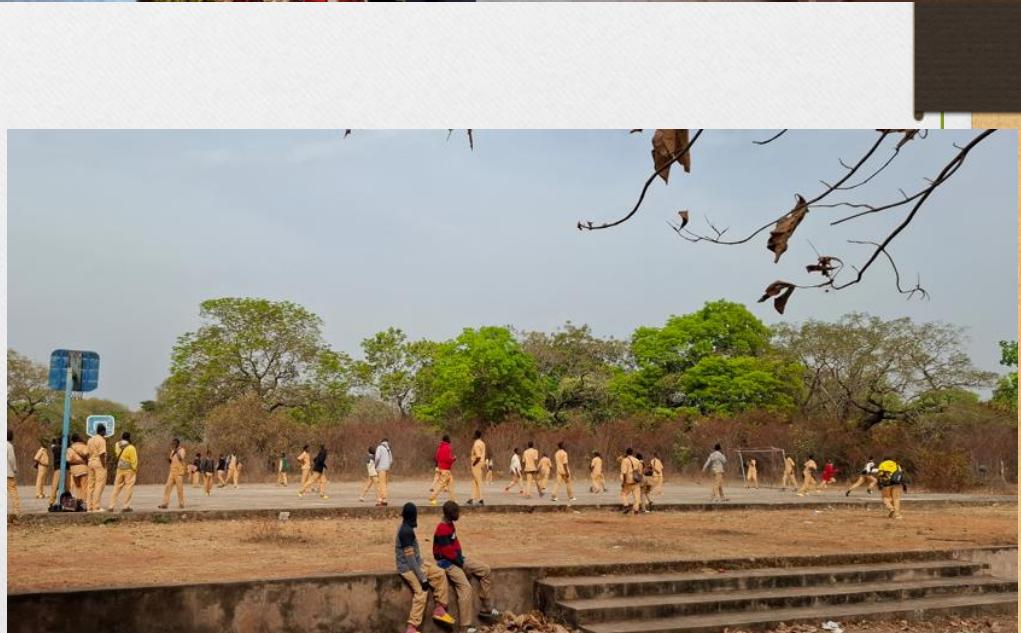
18 professeurs sur l'année scolaire 2024-2025 (dont 7 contractuels arrivés seulement fin janvier 2025)

##### Effectifs :

- 249 élèves au Collège (dont 44 en 10ème année – équivalent 3ème)
- 31 élèves au Lycée

Pas de candidats pour le Bac cette année

L'an passé 22 candidats au Bac – 3 admis seulement



### 3- ECOLES SECONDAIRES

#### Lycée de KANKALABE

L'AKGN est engagée pour le Lycée depuis 2013

En 2024 :

- Un nouveau proviseur a été nommé à la rentrée 2024
- **Notre mission de décembre 2024** (Fodé CISSE et Boris DIALLO anciens élèves du Lycée) a permis d'organiser une grande réunion regroupant les élèves du Lycée.

Thème : pourquoi poursuivre les études au Lycée de Kankalabé, les perspectives offertes après l'obtention du Bac

- **Notre objectif** : comment rendre le Lycée de Kankalabé attractif pour les familles, les élèves mais aussi les professeurs ?
- Réflexions pour orienter notre appui : sur les équipements (informatique notamment), l'accès à la documentation en ligne, remettre en service la Bibliothèque, le sport au Lycée, l'infrastructure
- La promotion des filière techniques

## 3- ECOLES SECONDAIRES

### Collège SEFOURE

- 
- Résultats du parrainage initié en 2020 :
  - Côté positif : bons résultats au brevet session 2024 : 5 élèves admis sur 6 (24 sur 48 au lycée de Kankalabé)
  - Côté négatif : abandons d'élèves parrainés en cours d'engagement et absence d'orientation des lauréats du brevet vers le Lycée de Kankalabé
  - Décision prise : Cette action n'est pas poursuivie à la rentrée 2024 – 2025

Cette décision ne remet pas en cause le partenariat avec le collège, mais elle nous conduit à rechercher à privilégier des actions qui permettent d'augmenter les effectifs du collège, d'y accueillir les élèves de Séfouré et des districts géographiquement proches et la poursuite des études des lauréats du brevet au Lycée de Kankalabé

# 4- ENVIRONNEMENT



# Les reboisements Economiques



## LES REBOISEMENTS ECONOMIQUES

---

- 132 Hectares de reboisements économiques depuis 2012 dont 13 hectares en 2024
- Les reboisements économiques permettent de préserver les forêts naturelles et de reverdir des zones dénudées
- Les reboisements économiques donnent des ressources aux nombreux planteurs locaux



# LES REBOISEMENTS ECONOMIQUES

## Bilan 2024 et perspectives :

**Cette action est une réussite à ce jour.**

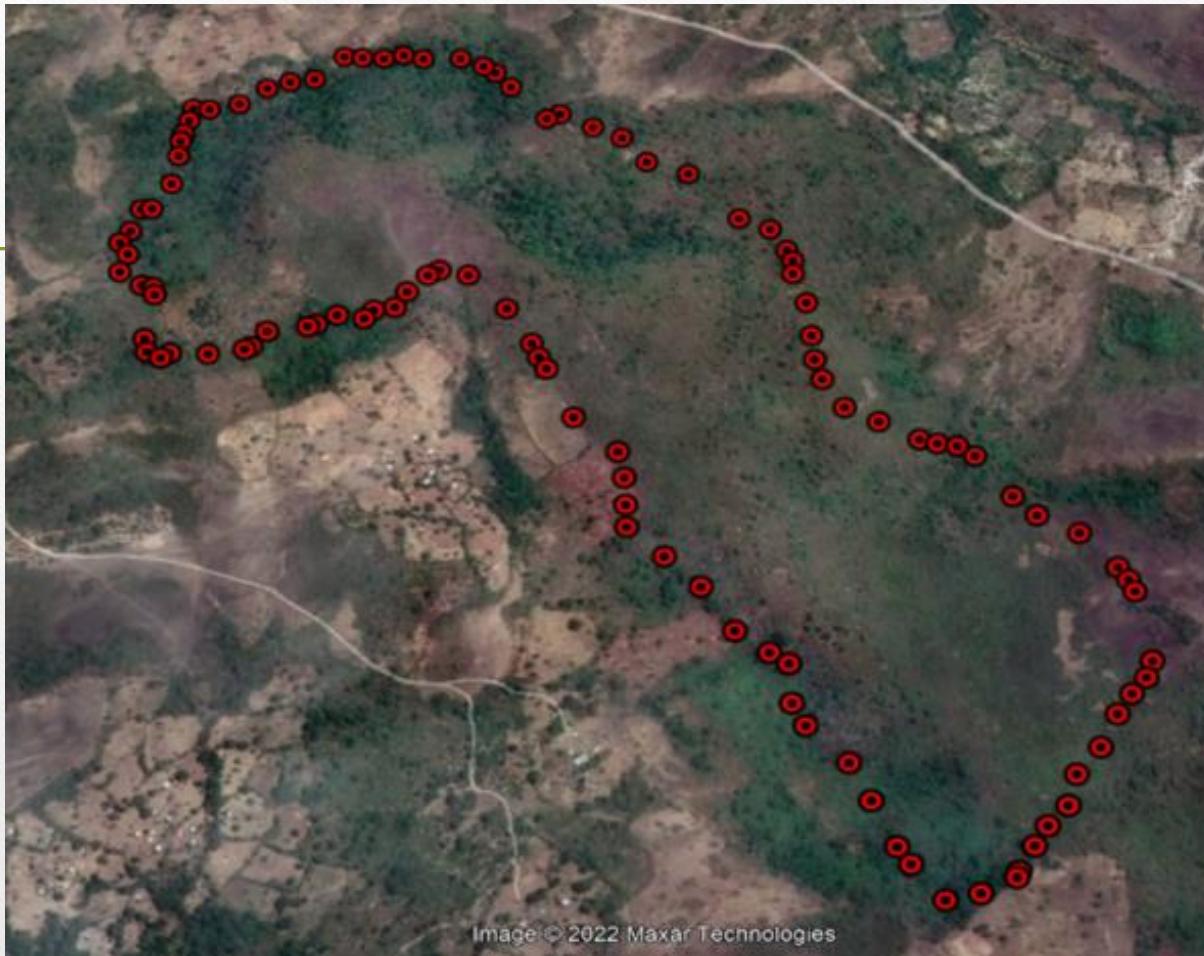
---

Comment envisager la suite :

- La poursuite des reboisements doit aujourd’hui s’accompagner d’une réflexion sur la gestion des stocks sur pieds : Comment optimiser l’exploitation de la ressource tout en préservant l’environnement ?
- Notre action ne peut se limiter au financement des reboisements, elle doit s’étendre à la gestion centralisée de la ressource, à l’activité des scieurs et des bucherons intégrés ou en lien étroit avec l’Union des planteurs

# Les reboisements de la forêt communautaire

Où sont plantés les arbres financés par l'AKGN ?



Pour mémoire extrait de notre AG de mars 2024 :

# La forêt de FELLO BHASSO dégradée par un incendie

Le beau tableau et les espoirs d'une forêt régénérée et sanctuarisée s'est terni :

Un incendie s'est propagé le 6 février 2024 causant de gros dégâts.

Un audit a été demandé à l'ENATEF pour faire un état des lieux précis et prendre les mesures qui s'imposent



**NOUS NE BAISSERONS PAS LES BRAS !**

# Les reboisements de la forêt communautaire

Comme convenu, un audit a été réalisé à notre demande par l'ENATEF en août 2024

En même temps, les plants d'essences locales qui avaient été mis en pépinière depuis 2 ans ont été transplantés dans la forêt au mois d'août 2024

*MISSION DANS LE CADRE DE L'EVALUATION DE L'INCENDIE ET DE L'ENRICHISSEMENT DE LA FORET COMMUNAUTAIRE DE FELLO-BHASSO, DANS LA COMMUNE RURALE DE KANKALABE, PREFECTURE DE DALABA, GOUVERNORAT DE MAMOU*

Vue panoramique de la forêt communautaire de Fello-Bhasso





Par rapport à l'opération de comptage du nombre des pieds ayant repris après l'incendie nous avons trouvés **1003** pieds de Détarium et **789** pieds de Cola cordifolia et **102** pieds de Gmelina. Cette opération a été réalisé par les sortants et leurs encadreurs. Concernant les pieds de *Khaya senegalensis* nous n'avons pas rencontré plus 18 pieds.



**Quelques photos et commentaires issus du rapport d'audit de l'ENATEF**

# Le soutien à l'activité économique

- **Le Micro-Crédit** mis en place par l'AKGN (en 2008) permet de financer l'activité de petits commerçants, agriculteurs artisans
- **Apiculture** : Notre action initiée fin 2023 pour développer l'apiculture vise la formation des apiculteurs au sein du REK (rucher école de Kankalabé)
- **Menuiserie / Couture** : Ces activités économiques sont appelées à se développer à Kankalabé pour satisfaire aux besoins des apiculteurs
- **La mise en valeur des ressources des forêts** sera également favorisée par le développement de la filière apicole

## LE SOUTIEN A L'ECONOMIE PAR LE MICRO-CREDIT

---

- 04 prêts octroyés en 2024 - en sus des prêts antérieurs en cours de remboursement - 12 bénéficiaires
- Montant moyen du prêt : 700 €
- Objets des financements : un groupe électrogène pour un menuisier, l'achat de ruches par un groupe d'apiculteurs, 2 prêts pour des acquisition de stocks par des groupements de commerçants
- Encours du micro-crédit au 31 déc. 2024 : 20.000 €



## Le MIEL



**Au cours de l'année 2024 nous avons :**

- Finalisé la rénovation d'un bâtiment dans lequel est installé le Rucher-Ecole
- Financé des formations techniques pour les apiculteurs
- Financé du matériel apicole acheté en France et en Guinée
- Aidé à la structuration du REK en appuyant à distance le projet

## Le MIEL

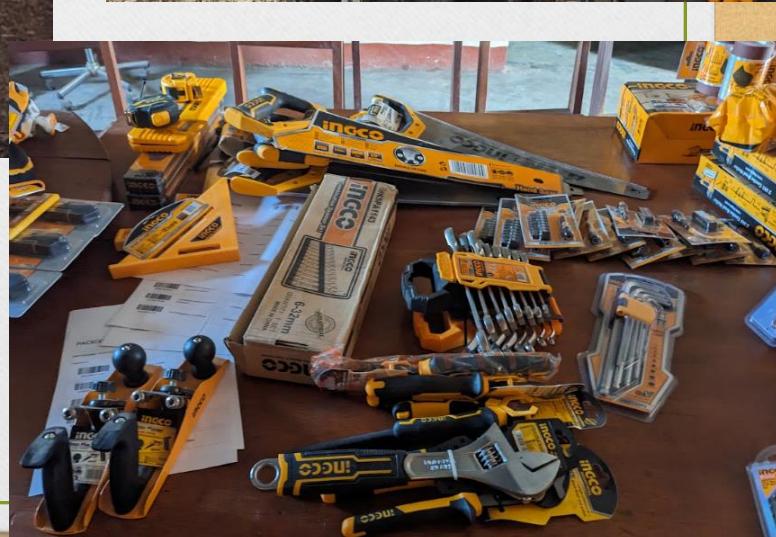
- Dès 2024, la qualité de la production de miel a été améliorée malgré le décalage des formations dans le temps
- A partir de 2025, la production devrait être réalisée en mettant pleinement en application les formations pratiques et l'utilisation du matériel



# Le MIEL



# La menuiserie



# LES ACTIONS EN FRANCE

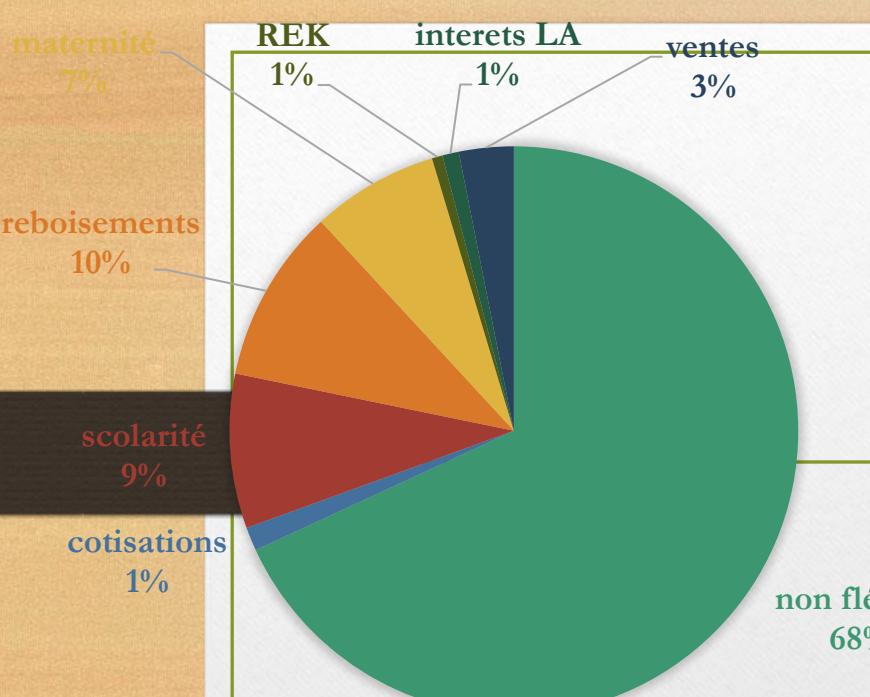
- Opération BOL DE RIZ à l'école St Pierre de Nancy – le 23 février 2024 – animation autour du livre SAMBA DANNA réalisé en partenariat avec l'Ecole
- Le Marché du Monde Solidaire – les 16 et 17 novembre 2024 au Conseil Départemental de M&M

---

# Bilan financier 2024

DEPENSES		RECETTES	
1. ASSURANCE ET ADHESIONS		1.COTISATIONS	700,00 €
Assurance	- 169,30 €		700,00 €
Cotisation Gescod	- 100,00 €	2. DONS	23
	- 269,30 €	Parrainages scolaires (Dalaba et Kankalabé)	3 255,00 €
2. FRAIS ADMINISTRATIFS ET COMMUNICATION		Matériel scolaire	1 330 €
Frais photocopies et impression	- 14,40 €	Dodo Vole	
Frais Assemblée Générale	- 96,40 €	Miellerie	315,00 €
Abonnement blog	- €	Reboisement	4 500,00 €
	- 110,80 €	Tutorat Arbre	680,00 €
3.ACTIONS EN GUINEE		Maternité	3 768,00 €
ADK	- 29 970,00 €	Non fléchés y compris don en actions	37 715,60 €
REK	12831,17		51 563,40 €
Salaires coordinateurs	1632,60	3. SUBVENTIONS	
Reboisement	6511,66	Subvention Ville de Nancy	- €
Maternité	2176,79	Subvention département 54	- €
Santé	3809,39	Subvention région Grand Est	- €
Frais gestion	5,44		- €
Suvention AGESALK	499,85	4. PRODUITS ACTIONS EN France	
Gain apparent au change	230,52	Action "BOL DE RIZ"	1 000 €
Achat livres et Dodovole	- 5 991,00 €	MMS et miel pour livres	624 €
GREF	- 4 022,12 €		1 624,00 €
Parrainage Dalaba	- 720,00 €	5. INTERETS / plus values	
Maternité	- 8 538,00 €	interets livret A 2024	488,30 €
Achat REK	- 8 834,74 €	moins values Air liquide	
	- 58 075,86€		
4. FRAIS BANCAIRES			
Frais de tenue de compte et commissions de transfert	- 262,90 €	- 262,90 €	- 2 133,76 € - 1 645,46 €
<b>TOTAL DEPENSES</b>		<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>52 241,94 €</b>
<b>résultat exercice 2024</b>		<b>- 6 476,92 €</b>	

Cliché du 01/01/2024 au 01/01/2025 : 52 241,94 € hors renonciations au frais



Hors renonciations au frais

*Environ 100 donateurs,*

37 dons via Hello-asso  
60 dons en direct et renonciations  
et en actions.  
Une douzaine de donateurs ont  
mensualisé leur dons

*Personnes morales  
(association et sociétés) :*

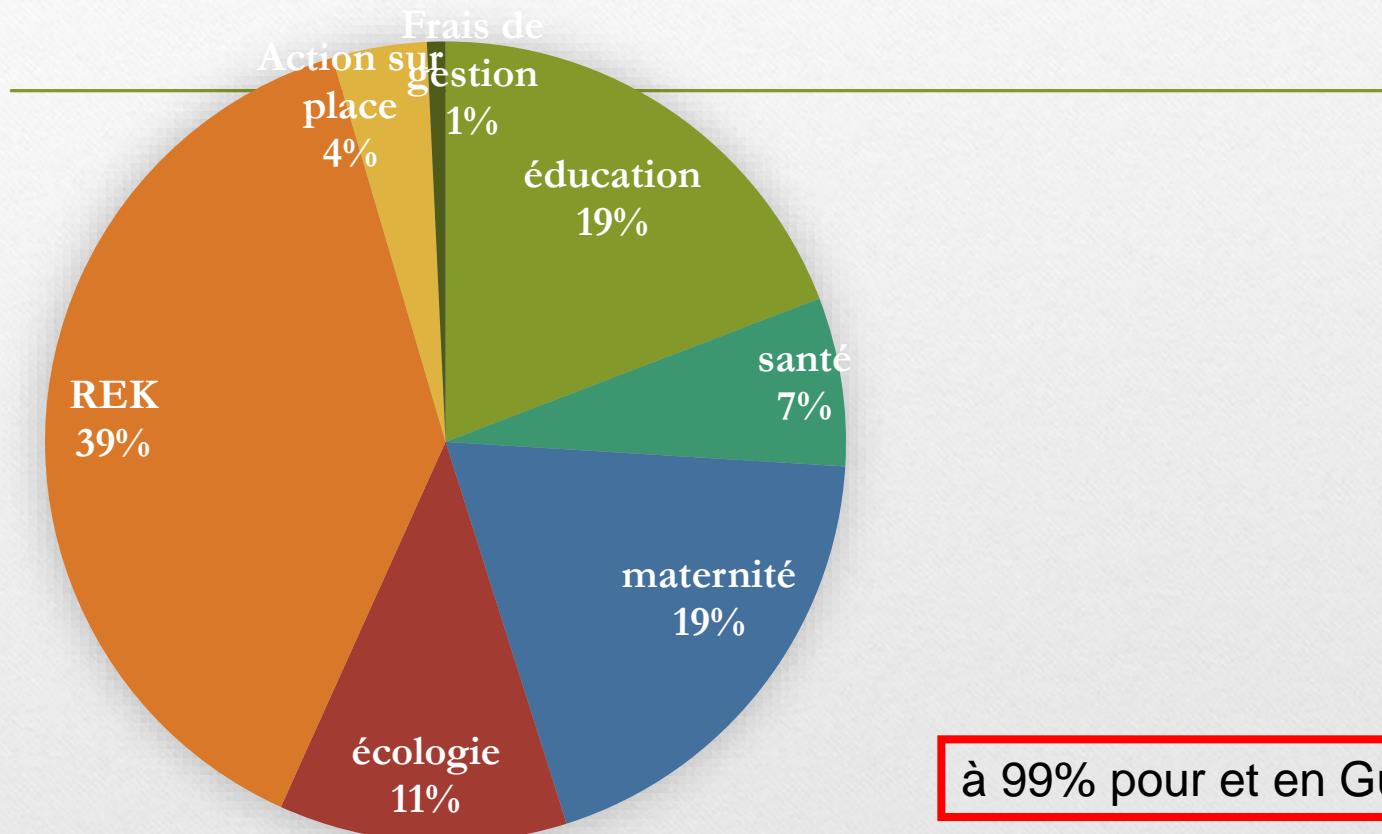
FIJOR, FB Avocat, ,  
Association Souches, Ogec,  
APLV, Rotary

*52 adhérents 3 Guinéens*

*à 90% les mêmes depuis plusieurs années*

Déclarés aux impôts 87 dons pour un montant total de 49545,59 € (les dons hello asso de décembre seront versés en janvier 2025 sont comptés dans cette déclaration)

Cliché du 01/01/2024 au 01/01/2025 :  
**58 718,86 € de dépenses hors renoncations et contributions bénévoles +12,5% par rapport à 2023 qui était à +18% par rapport à 2022**



à 99% pour et en Guinée

## Complément d'informations non négligeables : frais de missions et participation des bénévoles

5. Frais engagés par membres AKGN	-39,99€	6. Dons par renonciation au remboursement de frais	39,99€
Frais de mission en Guinée	- €	Frais de mission en Guinée	- €
Contributions activités bénévoles	-22 104,96€	Contributions activités bénévoles	22 104,96 €

Pas de mission en 2024, plusieurs dépenses non déclarées pas les adhérents .

Modalités de calcul des contributions d'activité bénévoles : calquées sur celles de la CIMADE (service œcuménique d'entraide) telles qu'indiquées sur la page

<https://www.associations.gouv.fr/IMG/pdf/benevolatvalorisation2021.pdf>

La valorisation du bénévolat est effectuée conformément à la règle suivante :

- Fonction dirigeant 5 fois le SMIC augmenté des charges patronales
- Cadres responsables d'activités 3 fois le SMIC augmenté des charges patronales
- Employés, ouvriers 1,20 fois le SMIC augmenté des charges patronales

Sommes disponibles en France au 1/1/2024	57 520,04 €	Sommes disponibles en France au 31/12/2024	51 043,12 €
Compte courant	41 502,14 €	Compte courant	3185,08 €
Livret	15 968,34 €	Livret	23956,64
		Compte en actions	23851,84
Caisse	49,56 €	Caisse	49,56 €
<b>exercice AKGN 2024</b>		<b>-6476,92€</b>	
<i>disponible en Guinée au 31/12/2023 (comptes ADK en € et FG)</i>	<i>6 927,09 €</i>	<i>disponible en Guinée au 31/12/2024 (comptes ADK en € et FG)</i>	<i>9 660,71 €</i>

## Rapport du contrôleur aux comptes

---

- Cécile de Logivièvre en sa qualité de contrôleuse aux comptes de l'AKGN approuve les comptes présentés par le trésorier

# CA AKGN 2024

bureau de l'AKGN à renouveler lors de l'AG qui statue sur les comptes 2024

- Franck BRANCALEONI, Président - mandat 2024 – 2026
- Laure BARTHELEMY, Vice-Trésorier - mandat 2024 – 2026
- Damien CORNU, délégué à la communication - mandat : 2021 – 2024 Réélu
- ~~Marc HEBRANT~~, Trésorier - mandat : 2021 – 2024 Réélu
- Bruno ROSTAING, Vice-Président - mandat : 2021 – 2024 Réélu
- Marie NEYHouser, déléguée aux écoles - mandat : 2023 - 2025
- Elisabeth BERGER, déléguée à la santé, - mandat : 2022 - 2025
- Catherine Vermion, déléguée inter-associations Gescod - mandat : 2022 - 2025
- Patrice LASSON, délégué au numérique - mandat : 2022 – 2025
- Claude AUBERTIN, délégué à l'environnement - mandat : 2023 - 2026
- Max SOULLIE, délégué à l'environnement - mandat : 2023 - 2026
- Claudine LEFER, Membre perpétuelle

Pour mémoire : Le mandat de 3 ans expire lors de l'Ag qui statue sur les comptes de l'année du terme du mandat.

- bilan moral ?

Voté À l'unanimité

- bilan financier ?

Voté à l'unanimité

- Quitus donné au CA 2024

# Liste d'émargement – présence AG

- Fuippe de Présence  
AG ARCON
- Marc Lebrun
  - couple de logisne
  - Henry Richard
  - Nanie Henry
  - BERGER Frédéric
  - Béatrice MERCIER
  - Marie MERCIER
  - Claude DUGENTIN
  - Christian MATHIAS
  - Rox SOULÉ
  - Sandrine LESTER
  - Plantje ORMANI
  - Louis BONKELONG
  - Gilles HUTIN
  - Graine HUTIN
  - Catherine VERTION
  - Do Eun KOL
  - Damien CORNU
  - Franck BRONCAUON

- 18 Membres présents
  - Cécile de Logiviere Commissaire aux comptes présente
  - Jean-Emmanuel Kopp, membre représentant Filor  
Présent
  - Claude Aubertin présent en qualité de membre et  
représentant de l'APLV
- 

**Membres et invités excusés** : Bruno Rostaing-Capaillan, Nicole Michaut, Véronique et Patrick Helluy, Catherine Lubineau, Brigitte et Gilles Ferquel, Gassimou Diallo, Isabelle Hameau, Fode Boubacar, Cissé, Aminata Morgane Camara